

Présentation des journées "Energie - Forêt - Territoires"

26 novembre 2009

par Michel BARITEAU

Les journées "Energie - Forêt - Territoires" ont été organisées par l'association Forêt Méditerranéenne tout au long de l'année 2009. Quatre séminaires préparatoires se sont déroulés dans le Vaucluse, le Var, le Gard et en Corse. Le colloque final a eu lieu au Luc-en-Provence dans le Var. A cette occasion, le Président de l'association, Michel Bariteau, a présenté l'ensemble des journées et l'esprit dans lequel cette manifestation a été conçue et préparée.

« Cette année, l'association Forêt Méditerranéenne a choisi la thématique du bois énergie. Ce n'est par hasard, mais parce qu'il existe de nombreux enjeux planétaires liés au réchauffement climatique, conséquence de la consommation des énergies fossiles. On peut en mesurer l'ampleur à travers la tenue de conférences internationales, comme celle de Copenhague de décembre 2009, ou encore les résolutions de Barack Obama sur la réduction des gaz à effet de serre aux Etats-Unis. Le monde entier prend enfin en charge cette problématique¹.

La forêt offre des solutions, non seulement en captant du carbone, mais, également, en fournissant une énergie renouvelable non émettrice de CO₂. Elle participe ainsi à la réduction des gaz à effet de serre.

Il était logique que notre association puisse saisir de cette question, d'autant plus qu'au niveau national, un programme forestier a été rédigé en 2007 qui souligne la nécessité de prendre en compte la problématique du bois énergie au niveau méditerranéen. Le bois énergie offre une opportunité de relance de sylviculture en région méditerranéenne. Envisager la valorisation de la forêt méditerranéenne, ne serait-ce qu'au travers de l'utilisation de la biomasse, est une nouveauté dans le discours forestier national qu'il faut saluer.

En ce qui concerne l'organisation de nos journées, la méthode de Forêt Méditerranéenne est toujours la même : se saisir d'un sujet de la façon la plus large possible, la plus intersectorielle possible. L'idée étant et, je cite Jean Bonnier, « *d'ouvrir tous les chapitres du livre, de l'écologie à la fumée* ». Ce travail a été l'objectif de toute notre année 2009. Pourquoi une année entière ? Car comme à l'habitude au sein de l'association, nous avons décidé de préparer notre colloque à travers plusieurs séminaires préparatoires :

– le premier atelier s'est tenu à Oppède, dans le Vaucluse, le 19 mars 2009, il était consacré aux questions technologiques (fonctionnement des chaufferies, approvisionnement, récolte, plaquette forestière...) ;

– un deuxième atelier dédié aux aspects écologiques et sylvicoles, a eu lieu à Cogolin dans le Var le 12 mai (quelles seraient les conséquences d'une plus grande exploitation de la forêt pour produire de la biomasse énergie ?) ;

1 - NDLR : Cette affirmation optimiste a été tenue avant la conférence de Copenhague !

– un troisième atelier consacré au développement économique, forestier et local, s'est déroulé à Alès dans le Gard les 16 et 17 juin ;

– un atelier spécifique a été organisé en Corse à Corte le 20 mai, afin, d'une part, de faciliter la participation des collègues corses à notre démarche et, d'autre part, de mieux appréhender les spécificités de la filière bois énergie sur l'île.

Nous avons déjà drainé un grand nombre de participants lors des séminaires préalables, mais pour notre colloque d'aujourd'hui, l'idée est de faire partager aux nouveaux participants les acquis de la préparation, mais aussi et surtout, de compléter les informations par des sujets qui n'ont pas été traités et de répondre aux questions restées en suspens.

C'est ce qui explique que le programme de notre colloque n'est sans doute pas exhaustif, mais il met en avant les points qu'il nous a semblé crucial de présenter à l'issue de ces séminaires préparatoires.

Nous allons commencer par une partie introductory sur la place du bois dans le tableau énergétique français. Quelles sont les politiques mises en place ? Quels sont les résultats ? Nous avons besoin de ce panorama national pour voir ensuite les déclinaisons régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou en Languedoc-Roussillon. Nous verrons aussi la position nationale d'une association de protection de la nature sur cette question.

Puis, nous organiserons notre colloque autour trois grandes parties, selon les trois "logiques" que nous avons repérées lors de la préparation :

– une logique écologique et environnementale ;

- une logique économique "opportuniste" ;
- une logique économique et territoriale.

Pour chaque partie, nous aurons une synthèse des acquis de la phase préparatoire, puis des interventions sur des points qui n'ont pas été traités et pour lesquels il nous manquait des informations et, enfin, une discussion autour d'une table ronde.

On voit au travers de ces trois temps de notre colloque que le thème du bois énergie ne sera pas abordé uniquement sous l'angle de l'énergie dans le sens des apports énergétiques au niveau national ou régional, mais aussi sous l'angle du développement durable. En effet, nos trois temps forts sont liés aux piliers du développement durable, à savoir l'environnement, l'économie et les aspects sociaux.

Ces questions liées au développement durable, peuvent sembler une peu "tarte à la crème" lorsqu'on les aborde de façon très globale, mais elles sont de fait très pertinentes lorsqu'on les décline au niveau du développement territorial.

Cette façon d'aborder les thématiques de façon "large" est un engagement fort de l'association qui souhaite associer systématiquement à ses réflexions, l'ensemble des acteurs concernés.

Donc merci à tous ceux qui sont venus assister à ce colloque et d'y participer activement, car vous avez des points de vue variés et des représentations différentes sur la question qui nous occupe aujourd'hui et qui rendront, sans aucun doute, les débats très riches.

Je remercie également l'ensemble de nos financeurs :

- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- le ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
- le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire,
- l'Agence régionale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- l'Office de développement agricole et rural de Corse,
- le Conseil général des Bouches-du-Rhône,
- le Conseil général de Vaucluse. »

MB

